Published on *Lab Périurbain* (http://periurbain.cget.gouv.fr)

acteur-15-1

Nom du projet:
Gratel Lucie

Adresse Email:
gratel.lucie@gmail.com

Téléphone du référent:
0471682815

document_ressource:
Projet écoquartier historique Mauriac.docx

Domaine(s) d'action du projet:
Vivre ensemble et cohésion sociale
Usages des sols, modes d'habiter et transition écologique
Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne

partenaires:
Collectivités
Entreprises
Réseaux / fédérations
Services de l'Etat

aides_publiques:
oui

labels:
non

Le projet est-il multi-sites ?:

non

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

Réaliser une étude de faisabilité de rénovation de l'îlot urbain du Monastère Saint-Pierre (au cœur du centre-bourg de Mauriac, d'une surface d'environ 2 000 m²) en un écoquartier historique. Obtenir le Label Ecoquartier en centre-bourg historique et prise en compte de la nouvelle charte des écoquartiers à paraître en décembre. Création d'un modèle de rénovation HQE transposable à d'autres centres anciens. Faire prendre conscience aux habitants du potentiel environnemental et esthétique d'une rénovation en centre-bourg. Faire évoluer le mode d'habiter, promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments. Préservation et valorisation du patrimoine bâti et religieux, l'îlot du Monastère abritant des vestiges du monastère Saint-Pierre (cloître et salle capitulaire), fondé entre le VIème et le IXème siècle. Une partie de l'îlot urbain est inscrit aux Monuments Historiques, l'îlot devrait être inscrit en totalité d'ici la fin de l'année puis ensuite classé en totalité dans les prochaines années. Développer l'attractivité résidentielle et améliorer l'image du centre-bourg, résorber les logements vacants et insalubres. Limiter l'étalement urbain en rénovant le bâti existant. Réaliser un projet urbain dans sa globalité en favorisant la mixité sociale et le lien intergénérationnel Favoriser les déplacements doux. Projet d'écoquartier fédérateur, suscitant l'adhésion des habitants et des propriétaires fonciers, réappropriation du centre-bourg par les habitants. Les vestiges du monastère seront préservés, valorisés et une éventuelle reconstitution du cloître et du jardin intérieur est envisagée.

Description du projet:

L'étude de faisabilité technique doit orienter sur la pertinence d'un tel projet (critères techniques de faisabilité mais aussi après concertation avec les habitants, les propriétaires privés et tous les autres acteurs locaux pertinents présents dans l'îlot (DRAC, Commerçants, ...)) et sur son coût. Prise en compte dans l'étude des critères d'obtention du label Ecoquartier ainsi que de la nouvelle charte. La prise en compte des attentes et des besoins des acteurs locaux sera primordiale pour le succès de cette action tout comme les ressources et les contraintes territoriales. La commune de Mauriac travaille sur ce dossier depuis de nombreuses années, elle est propriétaire de plus de la moitié des bâtiments du périmètre de l'îlot. Visite d'un écoquartier historique existant (Forcalquier) avec des habitants, des élus et des propriétaires fonciers courant 2017. Création d'un comité de pilotage (Service partagé, commune de Mauriac, Communauté de Communes du Pays de Mauriac, Sous-Préfecture de Mauriac, DDT, UDAP, Cabinet d'architecte du patrimoine, bailleurs sociaux) qui se réunira tous les 3 mois durant la phase d'étude. La concertation sera basée sur des réunions publiques, des ateliers thématiques et des questionnaires.

Les éléments clefs du projet:

La rencontre de nouveaux publics

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)